

QUE SERA LA SAISON 2020/2021?



Irina Strelnikova

Depuis le 13 mars 2020, nous vivons au rythme de la crise sanitaire et des autorisations d'ouverture et de rassemblement qui perturbent la pratique de notre passion : le bridge. Pour faire face à ces incertitudes, nous avons dû modifier nos comportements, faire fi de nos habitudes, construire des solutions nouvelles, se former à d'autres outils... en un mot s'adapter. Tous ensemble, nous avons œuvré (experts, commission du classement, commission des compétitions, présidents de comités et toutes les bonnes volontés) pour vous proposer des solutions adaptées aux circonstances.

COMMENT TENIR COMPTE DE CETTE SITUATION ?

POUR LE CLASSEMENT

Tous les points gagnés "à la table" depuis le 1^{er} juillet 2019 sont acquis, et ce jusqu'au 30 juin 2021. L'abattement effectué au 1^{er} juillet 2020* est annulé. Enfin, pour "compenser" les compétitions que vous n'avez pas pu jouer et/ou qui se sont arrêtées avant la finale nationale, vous bénéficierez d'une dotation calculée selon votre niveau et votre comité.

Ce qui se traduit par l'application des mesures techniques suivantes :

- ▶ Une seule saison fusionnant les deux périodes 2019-2020 et 2020-2021
- ▶ Suppression de l'abattement effectué au 1^{er} juillet 2020
- ▶ Distribution du même nombre de PE/PP pour la saison 2019-2021 que pour les saisons précédentes (moyenne des trois dernières années)
- ▶ Compensation des PE/PP non distribués calculée par comité ET par série, gérant ainsi les disparités.

Si, malgré toutes ses mesures, un joueur se sentait lésé, la commission de classement, comme cela est prévu dans nos règlements, étudiera sa demande et statuera sur les éventuels ajustements à opérer.

POUR LES TOURNOIS ET COMPÉTITIONS

La saison 2019-2020 est prolongée jusqu'au 30 juin 2021. Si les conditions sanitaires le permettent, les compétitions "fédérales" se poursuivront jusqu'au stade de la finale de comité, à l'exception du quatre mixte et des quatre Senior open et mixte qui se poursuivront jusqu'à la finale nationale. Pour permettre à chacun de continuer à jouer, des compétitions supplémentaires seront organisées "online" jusqu'à la fin du confinement et en présentiel dès la reprise, à la discrétion des comités.

Enfin, pour les divisions nationales open par paires (DN1, DN2, DN3), les séances non jouées le seront pour assurer les montées et descentes, telles que prévues au règlement national des compétitions

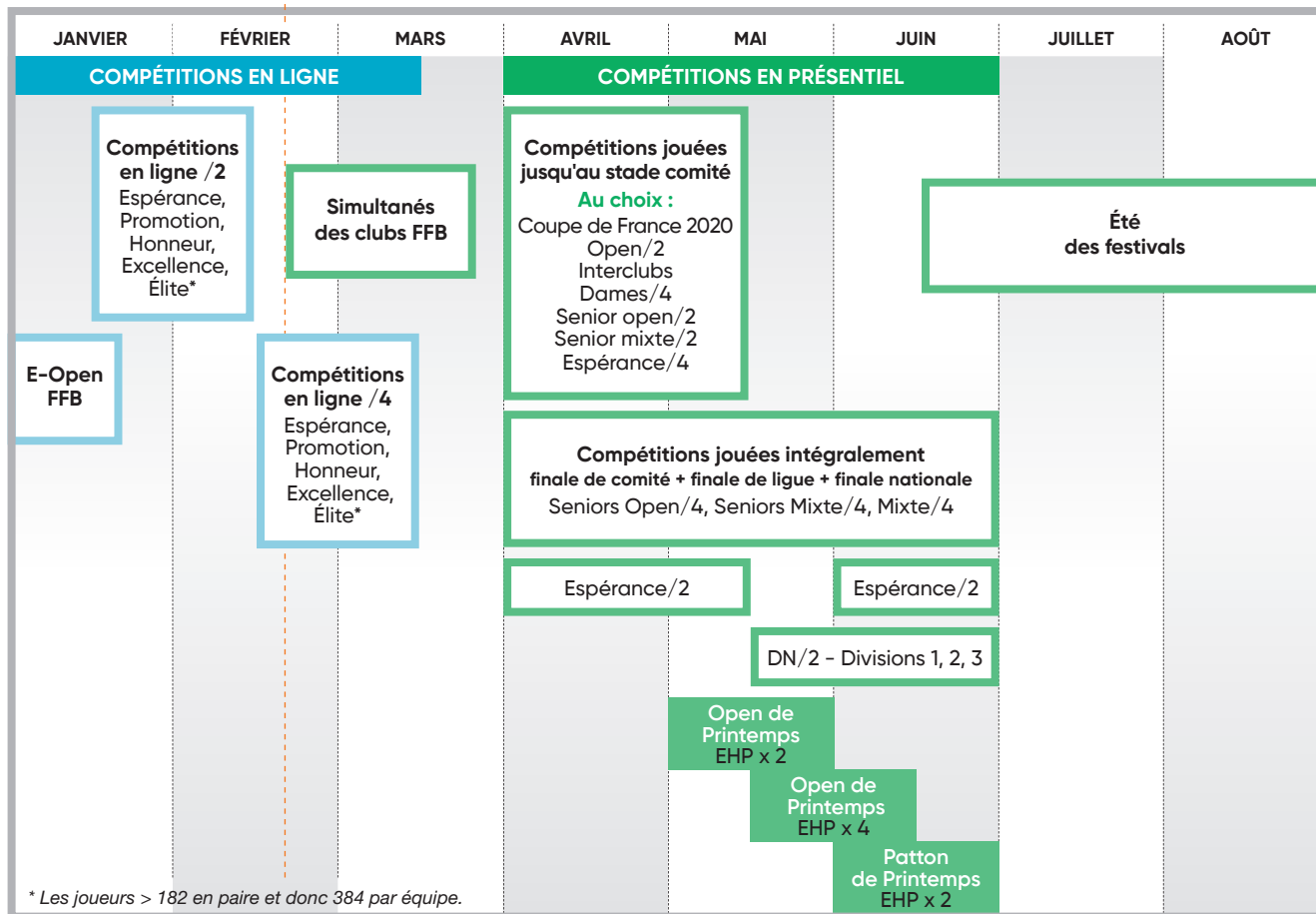
Ce qui se traduit pour l'organisation des compétitions de janvier à juin 2021 :

Nous privilégions le retour en club, la convivialité et le plaisir de se retrouver. Aucune compétition ne sera organisée en présentiel, au niveau national, tant que les conditions de sécurité ne seront pas réunies.

* Cette modification prendra effet avec la publication du classement de la saison suivante.

DÉCONFINEMENT

LE CALENDRIER POURRAIT PRENDRE CETTE FORME :



Nous aurions donc trois périodes :

LE MOIS DE LA RÉOUVERTURE

Réservé exclusivement aux clubs et aux comités, avec la mise à disposition des outils adaptés pour le plaisir de se retrouver : festival des simultanés.

DE LA RÉOUVERTURE JUSQU'À FIN JUIN 2021

- ▶ Selon les décisions de chaque comité, et ce jusqu'aux finales de comité, poursuivre les épreuves arrêtées par le re-confinement.
- ▶ Poursuivre jusqu'à la finale nationale

trois compétitions : le quatre mixte, le quatre Senior open ; le quatre Senior mixte.

- ▶ Pour compléter ce dispositif et faire face à l'hétérogénéité de la situation de chaque comité, nous créons les **Open de printemps**. Si les comités le souhaitent ils pourront organiser cette compétition - par séries - par paires, par quatre, puis en formule Patton et IMP.
- ▶ Terminer les **divisions nationales open** par paires pour assurer les montées/descentes (DN1, DN2, DN3) fin mai-début juin.

À PARTIR DE JANVIER ET JUSQU'À LA RÉOUVERTURE DES CLUBS

Les possibilités ouvertes par le bridge online, encadré par le guide d'éthique du jeu en ligne, nous permettent d'envisager l'organisation de compétitions dotées de PE/PP et ce, de manière sécurisée.

Il s'agit de **compétitions complémentaires**, jouées en format de 14 à 24 donnes selon le groupe auquel vous appartenez (Espérance, Promotion, Honneur, Excellence, Élite).

Vous serez "comme à la table" grâce à la vidéo et à l'audio !

N'HÉSITEZ PAS ET VENEZ AVEC NOUS PARTAGER LA JOIE DE JOUER AU BRIDGE DE MANIÈRE SÉCURÉE ET CONVIVIALE.

POUR L'AVENIR DE NOS CLUBS, DE NOS COMITÉS, DE NOTRE FÉDÉRATION

Jamais notre passion n'a été autant « challengée » par les événements. Jamais la solidarité de tous les bridgeurs n'a été aussi grande. En prenant votre licence 2020-2021 vous témoignerez votre attachement à votre club, votre comité, votre fédération.

Vous serez les acteurs de ce renouveau et permettrez le développement vers l'initiation, l'enseignement, la formation permanente des arbitres et des enseignants, la création de nouveaux outils... pour l'avenir du bridge.